

SENAT DE BELGIQUE.

(SÉANCE DU 8 JUIN 1869.)

**Rapport de la Commission de l'Intérieur, chargée
d'examiner le Projet de Loi qui ouvre au Départe-
ment de l'Intérieur un crédit de fr. 69,495-74,
destiné au paiement des frais relatifs aux ob-
sèques de Son Altesse Royale Monseigneur le
Duc de Brabant.**

(Voir les Nos 79 et 105 de la Chambre des Représentants, et le N° 71 du Sénat.)

Présents : MM. D'OMALIUS D'HALLOY, Président ; HANSENS-HAP , TELLIER,
DE CANNART D'HAMALE, HOUTART, le Baron DE SELYS-LONGCHAMPS et le Baron
DE RASSE, Rapporteur.

MESSIEURS,

Au mois de janvier dernier, un prince, que distinguaient les plus heu-
reuses dispositions, était enlevé aux douces affections dont il était entouré
de toute part. — La Belgique entière s'associa, avec la plus respectueuse
sympathie, à de nobles douleurs, et une foule émue jusqu'aux larmes escorta
jusqu'à sa dernière demeure celui sur lequel reposaient tant et de si belles
espérances.

Après la cérémonie si touchante qui eut lieu à Lacken, et dont nous avons
tous conservé le souvenir, il appartenait à la nation de donner à son tour à la
pieuse mémoire de Son Altesse Royale Monseigneur le Duc de Brabant un
témoignage éclatant de ses regrets.

Pour satisfaire à ces légitimes aspirations, un service solennel, auquel assis-
tèrent les grands corps de l'État, permit à la population de manifester une
fois de plus les sentiments inaltérables qu'elle portait à la Dynastie, si cruel-
lement éprouvée en ce moment.

Un Projet de Loi vous est présenté pour la liquidation des dépenses qui
ont eu lieu à Sainte-Gudule. Votre Commission est unanime pour y donner
son approbation entière.

L'examen de la question qui vous est soumise doit nécessairement réveiller
des douleurs à peine assoupies, mais un événement heureux pour le pays et
la Dynastie vient nous apporter en ce moment de bien puissants motifs de
consolations.

(2)

En conservant dans son cœur des regrets que le temps ne fera disparaître que difficilement, la Belgique peut désormais reprendre confiance et porter sur l'avenir un regard plus assuré.

Le Président,
J. DOMALIUS.

Le Rapporteur,
Baron DE RASSE.